

DÉPARTEMENT
CHER

SYNDICAT :

Syndicat mixte fermé

ARRONDISSEMENT
BOURGÈS

Syndicat Intercommunautaire du Ru de la Vauvise de l'Aubois et de leurs Affluents.

Élection du Président, des vice-présidents

Effectif légal du comité syndical

33

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION D'AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Nombre de délégués en exercice

33

L'an deux mille vingt, le trois, du mois de

septembre

à dix neuf heures, en application des articles L. 2122-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article

L.5711-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le comité syndical de

Syndicat Intercommunautaire du Ru de la Vauvise de l'Aubois et de leurs Affluents.

Étaient présents les délégués suivants suivants (indiquer les nom et prénom d'un délégué par case) :

BUTOUR François (titulaire)	CHAPELIER Bruno (titulaire)	DE CHOUCOT Etienne (Titulaire)
FLEURIER François (titulaire)	DESNOUES Philippe (titulaire)	LAVAUT Pierre (Titulaire)
BREYER Yves (titulaire)	CADIOT Patricia (titulaire)	GIOT Jean-Yves (titulaire)
LIANO Jacques (titulaire)	LORRE Odile (titulaire)	MACPASTIE Philippe (titulaire)
TOUON Sylvie (titulaire)	PINSON Eric (titulaire)	BAILLY Florence (titulaire)
CONBETTE Olivier (titulaire)	LANOUROUX Jean-Claude (titulaire)	MAURICE Nicolas (titulaire)
BLANCHET Sébastien (titulaire)	FAURE Nelly (titulaire)	GARNIER Jean-Michel (titulaire)
LEGER Patrick (titulaire)	MARIX Marie-France (titulaire)	MARQ Pascale (titulaire)
MATTELLINI Gabrielle (titulaire)	PAULA Sophie (titulaire)	PRON Bénédicte (titulaire)
POUGNET Alexis (suppléant)	RATILLON Jean-Pierre (Suppléant)	GUILLAUMIN Jean-Noël (Suppléant)
JARRET Jeanine (suppléante)	ALBERT Marie (Suppléante)	COLAS Jean-Marc (titulaire)
BLOUDEAU Alain (supp sans vote)	HURABIELLE Olivier (supp sans vote)	

Absents :

Titulaires: FARGEAU Christophe, BEATRIX Olivier, LAURENT Serge, LÉGRETE Isabelle, ITTE Christian, GILBERT Roland, DÉTUEZ Remy, FOUCHER Delphine, FROT Patricia, ROGER Etienne, RODRIGUEZ Arlindo, LACOURRE Guy, ITTE Christian

Suppléants: BENOIT Yves, DE GUILLACQ Benoit, GUILLAUMIN Serge, PASQUE Jean-François, PICARD Thierry, LAGRANGE Pascal, DELASSUS Stéphanie, FONTAINE Romain, HANSUIEZ PAUTRAT Karoline - TANCION Pierre - PASSUET Alain, THIBAUT Xavier, VAN DER BEREN Jean-Loup, COMBAT Deborah, DESREIGNÉ Isabelle, DRAGAN Miroslava, GAUTHIER Vincent, LAURENT Michel, PÉREZ Isabelle, FERRANT Thierry, AUBLIN Bruce, BERTHEAU Sylvie, CHENE Emmanuel, CHEUREAU Jacques, DAUNY Benoît, DURAND Jean-Marc, FLUGENCE Amoud, GALCHERON Olivier, VASNIER Florence, VAN DER PUTTEN Patrick, THIRALLES Sylvie, MUNIER Laurent, NOËL Patrick, TERRE FOND Anne-Marie

Absents ayant donné pouvoir:

LACOURRE Guy pouvoir à FLEURIER François / GUILLIN Pierre pouvoir à BAILLY Florence / DÉTUEZ Remy pouvoir à COLAS Jean-Marc / FOUCHER Delphine pouvoir à GARNIER Jean-Michel / ROGER Etienne pouvoir à MATTELLINI Gabrielle

1. Installation des délégués

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme PARIS Marie-Françoise, délégué le plus âgé (en application de l'article L. 5211-9 du CGCT), qui a déclaré les membres du comité syndical ciés ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Mme Gabriella TATTELLINI a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le comité syndical

(art. L. 2121-15 du CGCT).

2. Election du président

2.1. Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du comité syndical a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 5211-9 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du comité, a dénombré 33 délégués présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le comité syndical à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du comité syndical. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. constitution du bureau :

Le comité syndical a désigné deux assessseurs au moins : M 1. DE CHAUCOT Ghénane et M TINE FAURE Nelly

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par le syndicat. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le délégué a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des délégués qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier délégué, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.4. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 38
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 2
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 36
- f. Majorité absolue ¹ 19

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>BUTOUR François</u>	<u>16</u>	<u>seize</u>
<u>GARNIER Jean-Richard</u>	<u>20</u>	<u>vingt</u>
.....
.....
.....

¹ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin²

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue⁴

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

2.6. Résultats du troisième tour de scrutin³

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue⁴

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

2.7. Proclamation de l'élection du président

M. Jean Michel GARNIER a été proclamé(e) président(e) et a été immédiatement installé(e).

3. Élection des vice-présidents

Sous la présidence de M..... élu(e) président (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le comité syndical a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents. Si en application de cette règle le nombre de vice-présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre. Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze. La président a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, le syndicat disposait, à ce jour, de 4... vice-présidents. Au vu de ces éléments, le comité syndical a fixé à 4... le nombre des vice-présidents du comité syndical.

3.1. Élection du premier vice-président

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 33
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 2
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 36

² Ne pas remplir les 2.5 et 2.6 si l'élection a été acquise au premier tour.
³ Ne pas remplir le 2.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

f. Majorité absolue ⁴ 19

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>BUTOUR François</u>	<u>17</u>	<u>die sept</u>
<u>LACOURRE Guy</u>	<u>2</u>	<u>deux</u>
<u>MARS Pascale</u>	<u>17</u>	<u>die sept</u>
.....
.....

3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁴

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 38
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 1
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 37
- f. Majorité absolue ⁴ 19

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>BUTOUR François</u>	<u>17</u>	<u>die sept</u>
<u>LACOURRE Guy</u>	<u>1</u>	<u>un</u>
<u>MARS Pascale</u>	<u>19</u>	<u>die neuf</u>
.....
.....

3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁵

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.1.4. Proclamation de l'élection du premier vice-président

Mme Pascale MARS a été proclamé(e) premier vice-président(e) et immédiatement installé(e).

3.2. Election du deuxième vice-président

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 38
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 5
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 32
- f. Majorité absolue ⁴ 17

⁴ Ne pas remplir les 3.1.2 et 3.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
⁵ Ne pas remplir le 3.1.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BUTOUR François	1	un
DE CHACROT Ehemna	26	vingt six
LACOURE Guy	5	cinq
.....
.....

3.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁶

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁷

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième vice-président
M Ehemna DE CHACROT a été proclamé(e) deuxième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

3.3. Election du troisième vice-président

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 38
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 1
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 37
- f. Majorité absolue ⁴ 19

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

⁶ Ne pas remplir les 3.2.2 et 3.2.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
⁷ Ne pas remplir le 3.2.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

BUTOUR François	14	quatorze
LACOURRE Guy	6	six
LIANO Jacques	15	quinze
PINSON Éric	2	deux

3.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin⁸

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 38
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 1
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 37
- f. Majorité absolue⁴ 19

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BUTOUR François	13	treize
LACOURRE Guy	1	un
LIANO Jacques	21	vingt et un
PINSON Éric	2	deux

3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin⁹

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.3.4. Proclamation de l'élection du troisième vice-président

M. Jacques LIANO a été proclamé(e) troisième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

3.4. Élection du quatrième vice-président

3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 38
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 1
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 37
- f. Majorité absolue⁴ 19

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BUTOUR François	1	un
LACOURRE Guy	3	trois
LAURICE Nicolas	30	trente
PINSON Éric	3	trois

⁸ Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁹ Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹⁰

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- e. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.4.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹¹.

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

3.4.4. Proclamation de l'élection du quatrième vice-président

M. Nicolas MAURICE a été proclamé(e) quatrième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

¹⁰ Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
¹¹ Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

4. Élection des autres membres du bureau

Sous la présidence de M. Jean-Frédéric GARNIER élu(e) président (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le comité syndical a été invité à procéder à l'élection des autres membres du bureau. Il a été rappelé que les autres membres sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

La président a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, le syndicat disposait, à ce jour, de 6 autres membres du bureau. Au vu de ces éléments, le comité syndical a fixé à 12 le nombre d'autres membres du bureau du comité syndical.

4.1 Élection du premier autre membre du bureau

4.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 38
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 38
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 0
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>ACCORDE Guy</u>	<u>38</u>	<u>haste fait</u>
.....
.....
.....

4.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

¹² Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
¹³ Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

4.1.4. Proclamation de l'élection du premier autre membre du bureau a été proclamé(e) premier autre membre du bureau et immédiatement installé(e).
 M Boy ACCORDRE

4.2 Élection du deuxième autre membre du bureau

4.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 38
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 38
- f. Majorité absolue ⁴ 20

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>COUS Jean Marc</u>	<u>38</u>	<u>honte huit</u>
.....
.....
.....

4.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹⁴

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹⁵

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

¹⁴ Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
¹⁵ Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

4.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième autre membre du bureau
 M. Jean Marc COAS

a été proclamé(e) deuxième autre membre du bureau et

immédiatement installé(e).

4.3 Election du troisième autre membre du bureau

4.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 38
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 38
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 20
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>BUREAU François</u>	<u>38</u>	<u>honte hnt</u>
.....
.....
.....

4.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹⁶

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹⁷

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

¹⁶ Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

¹⁷ Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

4.3.4. Proclamation de l'élection du troisième autre membre du bureau
 M. FRANÇOIS BISTOUR a été proclamé(e) troisième autre membre du bureau et
 immédiatement installé(e).

4.4 Élection du quatrième autre membre du bureau

4.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 38
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 38
- f. Majorité absolue ⁴ 20

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>BAUCHET Sébastien</u>	<u>38</u>	<u>honte hait</u>
.....
.....
.....

4.4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin¹⁸

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.4.3. Résultats du troisième tour de scrutin¹⁹

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.4.4. Proclamation de l'élection du quatrième autre membre du bureau

¹⁸ Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
¹⁹ Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

M. Sebastien BAUCHET a été proclamé(e) quatrième autre membre du bureau et immédiatement installé(e).

4.5 Élection du cinquième autre membre du bureau

4.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 38
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 38
- f. Majorité absolue ⁴ 20

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>CHAPPELIER Bruno</u>	<u>38</u>	<u>honte huit</u>
.....
.....
.....

4.5.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ²⁰

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.5.3. Résultats du troisième tour de scrutin ²¹

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.5.4. Proclamation de l'élection du cinquième autre membre du bureau
M. Bruno CHAPPELIER a été proclamé(e) cinquième autre membre du bureau et immédiatement installé(e).

²⁰ Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
²¹ Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

4.6 Élection du sixième autre membre du bureau

4.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 38
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 38
- f. Majorité absolue ⁴ ke

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>DESNOUËS Philippe</u>	<u>38</u>	<u>huit-huit</u>
.....
.....
.....

4.6.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ²²

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- e. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.6.3. Résultats du troisième tour de scrutin ²³

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.6.4. Proclamation de l'élection du sixième autre membre du bureau

M. Philippe DESNOUËS a été proclamé(e) sixième autre membre du bureau et immédiatement installé(e).

²² Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
²³ Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

4.7 Élection du septième autre membre du bureau

4.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 38
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 38
- f. Majorité absolue ⁴ 20

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>GUIRAIN Pierre</u>	<u>38</u>	<u>huitre huit</u>
.....
.....
.....

4.7.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ²⁴

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- e. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.7.3. Résultats du troisième tour de scrutin ²⁵

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.7.4. Proclamation de l'élection du septième autre membre du bureau

M Pierre GUIRAIN a été proclamé(e) septième autre membre du bureau et immédiatement installé(e).

²⁴ Ne pas remplir les 3.3.2. et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

²⁵ Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

4.8 Élection du huitième autre membre du bureau

4.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 38
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 38
- f. Majorité absolue ⁴ 20

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>PIUSSON Eric</u>	<u>38</u>	<u>huit-huit</u>
.....
.....
.....

4.8.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ²⁶

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.8.3. Résultats du troisième tour de scrutin ²⁷

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.8.4. Proclamation de l'élection du huitième autre membre du bureau

M. Eric PIUSSON a été proclamé(e) huitième autre membre du bureau et immédiatement installé(e).

4.9 Élection du neuvième autre membre du bureau

4.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0

²⁶ Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
²⁷ Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 38
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 39
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 20
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>FLURIER François</u>	<u>38</u>	<u>hrente-huit</u>
.....
.....
.....

4.9.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ²⁸

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- e. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.9.3. Résultats du troisième tour de scrutin ²⁹

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.9.4. Proclamation de l'élection du neuvième autre membre du bureau
M. François FLURIER a été proclamé(e) neuvième autre membre du bureau et immédiatement installé(e).

4.10 Élection du dixième autre membre du bureau

4.10.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 38

²⁸ Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
²⁹ Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 38
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 90
- f. Majorité absolue ⁴ _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MATTELLINI Gabrielle	<u>38</u>	<u>hrente huit</u>
.....
.....
.....

4.10.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ³⁰

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____
- e. Majorité absolue ⁴ _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.10.3. Résultats du troisième tour de scrutin ³¹

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.10.4. Proclamation de l'élection du dixième autre membre du bureau
 M^{me} Gabrielle MATTELLINI a été proclamé(e) dixième autre membre du bureau et
 immédiatement installé(e).

4.11 Élection onzième autre membre du bureau

4.11.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 38

³⁰ Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
³¹ Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 38
- f. Majorité absolue ⁴ 20

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>LARRE Odile</u>	<u>38</u>	<u>hote huit</u>
.....
.....
.....

4.11.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ³²

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.11.3. Résultats du troisième tour de scrutin ³³

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.11.4. Proclamation de l'élection du onzième autre membre du bureau
 MRE Odile LARRE a été proclamé(e) onzième autre membre du bureau et
 immédiatement installé(e).

4.12 Élection douzième autre membre du bureau

4.12.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 38
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 38

³² Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
³³ Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

f. Majorité absolue ⁴ 80

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>LANOURAUX Jean-Claude</u>	<u>38</u>	<u>huit-huit</u>
.....
.....
.....

4.12.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ³⁴

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- e. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.12.3. Résultats du troisième tour de scrutin ³⁵

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....

4.12.4. Proclamation de l'élection du douzième autre membre du bureau

M. Jean-Claude LANOURAUX a été proclamé(e) douzième autre membre du bureau et immédiatement installé(e).

³⁴ Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

³⁵ Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

6. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le huit septembre 2020, à vingt deux heures,

huit minutes, en double exemplaire ⁴⁶ a été, après lecture, signé par le président (ou son remplaçant), le délégué le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

Le président (ou son remplaçant),



Le délégué le plus âgé,

Les assesseurs,



Le secrétaire,



⁴⁶ Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat du syndicat avec un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.